
COMMUNIQUE DE PRESSE

SIIC DE PARIS : ACOMPTE SUR DIVIDENDE 2013

PARIS, LE 6 MAI 2014,

Le Conseil d'administration de SIIC de Paris réuni le 5 mai 2014 a décidé la distribution d'un acompte sur dividende d'un montant de 9.912.307,24 €, soit 0,23 € par action.

La distribution de cet acompte a été décidée sur la base des comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 et sur la base d'un rapport spécial des Commissaires aux comptes en date du 30 avril 2014.

Cet acompte sera détaché le 12 mai 2014 et sera mis en paiement le 15 mai 2014.

La quatrième résolution de l'assemblée générale mixte appelée à se réunir le 28 mai 2014 relative à l'affectation du résultat et la mise en distribution du dividende, telle que publiée au BALO dans l'avis de réunion en date du 23 avril 2014, sera modifiée en conséquence pour tenir compte de la distribution de cet acompte.

A PROPOS DE SIIC DE PARIS

SIIC de Paris est une foncière spécialisée dans la détention et la gestion d'actifs immobiliers de bureaux situés à Paris et principalement dans le QCA (Quartier Central des Affaires). SIIC de Paris a opté pour le régime des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC) en 2004. Depuis 2006, le groupe espagnol REALIA est l'actionnaire majoritaire de SIIC de Paris. L'action SIIC de Paris est cotée à Euronext Paris - Compartiment B sous le code ISIN FR0000057937. Le titre SIIC de Paris fait partie de l'indice « IEIF SIIC France » depuis 2004 et a intégré l'indice « IEIF Europe » depuis le 25 mars 2008.

CONTACT

Santiago de Graeve - Directeur Administratif et Financier

Tél : 01 56 64 12 00

Fax : 01 56 64 12 13

degraevee@siicdeparis.fr